

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 2

Artikel: Population du canton de Vaud
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J'ai peur que notre toit s'effondre sous la neige.
Comme tu dois souffrir du froid ! Te reverrai-je,
Cher enfant ? Oui, bientôt. Pourquoi pas ; après tout ?
S'il meurt des combattants, il en reste debout.
Plus d'une tête échappe au noir canon qui tonne,
Et la guerre ressemble au premier vent d'automne
Qui n'ose en un seul jour dépouiller le verger.

Sois donc heureux, toi, qui voulais tant voyager !
Tu nous raconteras, après cette campagne,
Ce qu'on dit à Paris des gars de la Bretagne,
Comment on flétrissait le régime déchu.
Dis, n'as-tu pas touché la main du grand Trochu ?
Obéis sans broncher au plus vaillant des nôtres,
Car de tels citoyens peuvent servir d'apôtres.
Quand nous nous reverrons, tu nous diras aussi
Comment on peut manger un vieux biscuit durci :
Ce n'est pas que je veuille user de la recette,
Mon Dieu non, mais auprès d'une vaste omelette,
En face d'un grand plat de jambon et de choux,
Un pareil souvenir ne peut qu'être fort doux.

Monsieur Paul, tu sais bien, le fils de notre comte,
Nous disait samedi, ce qui n'est pas un conte,
Qu'un certain Beaumanoir, avec trente Bretons,
— A Saint-Servan, peut-être ils ont des rejetons, —
Attaqua trente Anglais, tous braves gentilhommes,
Et les vainquit. La France, à l'époque où nous sommes,
Plutôt que d'en laisser égorgé tant des siens,
Devrait bien proposer ce duel aux Prussiens.
Ils ont beau se nommer premiers soldats du monde,
Je doute que Guillaume à ce défi réponde.
Ce jour-là, pour champ clos, je donnerais mon pré.
Dût le sang des vaincus faire tache, et, malgré
Tout ce qu'un tel combat a d'hostile et de sombre,
S'il fallait des Bretons, je t'en voudrais du nombre.

Parle-nous de Marcel ; j'ai deviné, je crois,
Que ta sœur pense à lui depuis le jour des Rois.
Maman a le cœur gros et la paupière humide...
Maintenant, nos repas sont courts... ta place est vide !
Adieu, mon bien-aimé, courage et bon espoir ;
Récite avec ferveur ta prière du soir.
Bats-toi comme un lion, c'est la mode bretonne,
Sois digne du pays, des parents et d'Yvonne,
Sois fier de ton devoir et fort de ton amour,
Et quand les roulements sonores du tambour
Donneront le signal de la lutte suprême,
Songe que je te suis, et songe qu'elle t'aime.
Et souviens-toi, mon fils, s'il faut nous dire adieu
Qu'un martyr peut toujours paraître devant Dieu !

VICTOR NADAL.

Nouvelle causerie entre deux Palindzards, à l'auberge de la Croix-Blanche.

— Te ne sà pas la quinna, Pierro ?
— Et quié ?
— Nos an met su lè papai. Ne sé pas quoui dau
diabllio lai avai perquie desando passà, que nos a
acutà et que l'a marquà tot cein que n'ein de su on
petit papai qu'on lai dit lo Conte. M'an liaisu cein
au café dau Dzorot.
— Pardieu, lo sé prau, mîmameint qu'on lau z'a

liaisu l'affère pè lo Cècllio démocratique, et que l'an
fé dâi recaffaie dè la mètzanze.

— Faut que lai aussè dai z'espion perquie.
— Que sâ-t-on bin pou ? dai z'espion Prussien.
— Mâ fai, no faut fère atteinchon, Pierro.
— Mè foto bin dau rai dè Prusse et dè Bismarque.
— Adan, ne botzan pas de sè tzapplia per lè.
— Kaise-tè, l'è na vergogne.
— Mâ oreindrâi, ciquie que cassèrai la tîta à Bis-
marque et à ci rai dè Prusse, sarâi-te pas bin fé,
dis-vâi ?

— Ma fâi, cein lau vindrâi bin ; mâ crayo pas
que cein avancèrâ oquie. Vâi-tou, ein Allemagne,
s'on lau dèguellie on rai, l'ein an binstou réfè ion,
et pu cein ne farâi petître qu'einradzi oncora lè
z'allemand.

— Cein sarâi portant on bon débarras.
— Cein que sarâi lo mî, lè se lè z'autro paî lau
desant, à cliau Prussiens : Oreindrâi, volliâi-vo
botzi ! quand l'è bon l'è prau !

— Lo bon san ! mâ l'an ti pouâire.
— Portant, quand dou z'hommo sè battan, et que
l'ein a ion qu'étertî l'autre, on va po lè separâ.

— L'è prau veré, et quand lai a on million
d'hommo que s'accrasan quie et que s'estermanan,
lè z'autro lè vouâitan.

— N'è pas l'eimbarras, Pierro, lè z'autro san dâi
caïon dè lè laissi fère... Heuh ! David, oncora onna
quartetta !

— Diabe la iena, mè faut via, la Djâne va bramâ.
L. F.

Population du canton de Vaud.

La récapitulation du recensement fédéral de la
population du canton étant faite depuis une hui-
taine de jours, il n'est pas sans intérêt d'en com-
parer les principaux résultats avec ceux des précédents
recensements.

En 1860, la population des 19 districts s'élevait à
213,157 âmes, c'était une augmentation de 13,572
en dix ans. Tous les districts avaient une augmen-
tation de population, sauf 5. Aubonne avait diminué
de 211 habitants, Echallens de 298, Moudon de 750,
Oron de 36 et Payerne de 25.

Le recensement de 1870 donne une population
de 229,398 habitants, répartis comme suit :

I. Districts des *Alpes*. Pays-d'Enhaut, 4320; Aigle,
17,732; Vevey, 21,451. Total, 43,503 habitants sur
703 1/2 kil. carrés.

II. Districts du *Jorat méridional*. Lavaux, 9915;
Lausanne, 32,493. Total, 42,408 sur 158 kil. 65.

III. Districts de la *Côte*. Morges, 13,886; Rolle,
5923; Aubonne, 8744; Nyon, 12,052. Total, 40,605
sur 530 kil. 13.

IV. Districts de l'*Orbe* et du *Jura*. La Vallée, 5395;
Orbe, 14,000; Yverdon, 15,519; Grandson, 12,448.
Total, 47,362 sur 690 kil. 61.

V. Districts de la *Broie*. Avenches, 5276; Payerne,
10,283; Moudon, 10,980; Oron, 6740. Total, 33,379
sur 350 kil. 29.

VI. Districts du *Gros de Vaud*. Echallens, 9835;
Cossonay, 11,766. Total, 21,601 sur 321 kil. 15.

La population a augmenté de 1860 à 1870 de 16,241 hab., soit 2870 de plus que pour le décennium précédent. Ce surplus s'explique par les nombreux réfugiés arrivés dans notre canton à la suite des désastres de la France. Elle n'a diminué que dans trois districts : Avenches de 25 habitants, Cossonay de 34 et Lavaux de 615.

Le canton a une superficie de 3221 kil. carrés 85 hectares, dont 464,04 pour les lacs, cours d'eau, etc. Il reste donc 2757 kil. carrés 81 hect. pour la surface habitée.

En 1860, la population relative était de 77 habitants par kil. carré; en 1870 elle est de 83,2 habitants.

Un lot au tirage de Francfort.

(D'après Auerbach.)

IV

Nous arrivâmes à la cure, et, à peine mettions-nous le pied sur l'escalier que ma sœur se plaignit de la mauvaise affaire que nous avions mise en branle. Le menuisier était comme fou et ne voulait pas débranler de la place. Mon neveu, en visite à la cure, et qui avait eu vent de notre farce, lui avait dit : Votre bonheur ne s'appelle pas *Hab'ich* (j'ai) mais *Hatt'ich* (si j'avais), c'est un oiseau que l'on n'attrape que lorsqu'on lui a mis du sel sous la queue.

— Comment est-il possible, lui répondit le menuisier, que toi qui veux être pasteur, tu sois si incrédule? Ton père appellera bel et bien cet oiseau *Hab'ich*, il en a besoin, et je serai heureux pour lui de la fortune de ton oncle.

Nous entrâmes dans la chambre. « Monsieur le curé, dit le menuisier, la figure toute rayonnante, je vous en prie, montrez-moi notre trésor, je veux dire notre billet de loterie. J'ouvris mon pupitre et le lui tendit avec la lettre qu'il renfermait.

— Le numéro est juste, poursuivit-il, en tenant la lettre des deux mains, près de son visage, comme s'il eût voulu l'embrasser. Je craignais qu'il y manquât un *Null*, (un zéro) tout, en ce cas, eût été fini, c'eût été autant que s'il y eut manqué des mille.

Je lui repris la lettre en lui disant : « Oui! jusque là, tout est juste, mais il y a encore une chose que je ne conçois pas. Il faudrait un vrai prestige pour que, le tirage ayant eu lieu ce matin, à Francfort, la nouvelle nous en fût déjà parvenue ce soir, par la poste aux lettres. Il aurait fallu une estafette exprès, un postillon armé de son cor. Et puis, regardez bien, l'écriture de cette lettre ne ressemble pas bien exactement à celle des lettres précédentes. Compare toi-même, dis-je à Lichteles en lui remettant, avec les pièces écrites, le soin d'achever l'explication. »

— « Je suis trahi, » dit mon cousin l'expéditeur en quittant la chambre. Et alors Lichteles déclara au menuisier que ce farceur lui avait joué un tour pour rire. Il lui fit toucher au doigt et à l'œil que le timbre de la poste était fait au crayon.

En voyant la figure du menuisier, je regrettai amèrement d'avoir prêté les mains à cette plaisanterie. Le menuisier se retira sans rien dire, mais emporta avec lui les lettres et le billet de loterie.

Nous nous promîmes de réparer notre faute, autant qu'il nous serait possible; mais qui donc a en mains le moyen de réparer de tels tours?

La petite boutique tenue par le tailleur Schnurrer recevait, chaque dimanche matin, ses approvisionnements de Kori, marchand en gros à Hechingen. Kori était un homme extrêmement respectable, un homme sur le caractère duquel on pouvait compter. Il avait la confiance

de toute la contrée. « C'est aussi sûr que si Kori l'avait dit! » telle était la formule affirmative usitée dans tous les environs, et on l'acceptait avec autant de confiance qu'un acte notarié et scellé.

Nous disons donc que, chaque dimanche matin, le tailleur Schnurrer, de notre village, se rendait à Hechingen, où il prenait, par la même occasion, les petites provisions de sucre, de café, de chicorée, de chandelles, de savon, d'allumettes, de vinaigre, d'huile, et, en un mot, tous les articles nécessaires à un petit détaillant.

Le lendemain donc de notre farce, de grand matin, Schnurrer se rendit chez Kori pour chercher le nécessaire.

— Bonjour! Schnurrer! Y a-t-il du nouveau à Burladingen?

— Rien que je sache! Si... pourtant! et même une affaire magnifique! Notre curé et trois autres camarades, associés avec lui, ont gagné le gros lot à la loterie de Francfort.

— Chut! chut! Silence! pour l'amour de Dieu! Ne dites pas des choses semblables si haut, et, par-dessus tout, n'en parlez à âme qui vive. Ce que vous m'avez dit, eh bien c'est bon, cela reste secret et n'ira pas plus loin. En rentrant à Burladingen, vous vous rendrez chez le pasteur et, en le saluant de ma part, vous lui adresserez mes sincères salutations, et surtout vous lui recommanderez expressément de tenir la chose entièrement secrète. Il est formellement défendu, dans notre petit pays, de jouer à la loterie de Francfort, et si la chose venait à se découvrir, non-seulement l'Etat confisquerait le lot, mais encore il ferait payer aux gagnants une forte amende. N'oubliez donc pas de dire à M. le curé qu'il ne saurait trop garder le secret sur cette affaire-là.

Le matin de ce même dimanche, notre Lichteles prêcha en maître, et, ce qui veut beaucoup dire, bien que sa prédication eût duré une bonne demi-heure, elle ne parut pas trop longue à mes paroissiens. Mais c'est aussi qu'il s'entend si bien à captiver les cœurs, que l'on ne songe plus du tout au temps.

Notre menuisier, non plus que ses sœurs, n'assista pas au service divin. Nous envoyâmes mon neveu quérir de ses nouvelles. Il nous apporta pour réponse que le menuisier était resté au lit, sans néanmoins être malade.

Ce fut pour nous une énigme. Croyait-il donc réellement que nous eussions gagné le gros lot? et restait-il au lit selon qu'il l'avait annoncé?

Après le service de l'après-midi, nous nous mîmes, mes compagnons et moi, en route pour Steinen, pour ramener à ses parents mon neveu qui devait, le lendemain, recommencer ses cours. Nous étions encore à une grande distance de cet endroit, que déjà nous vîmes mon beau-frère et ma sœur accourir au-devant de nous. Ma sœur, grande et vigoureuse personne, du plus loin qu'elle nous aperçut, leva les deux bras au ciel avec toutes les démonstrations de transports de joie, et je dis à mon neveu : « Il me semble que ta mère éprouve un bien sensible plaisir de te revoir! »

Enfin nous les abordâmes et ils m'accablèrent l'un et l'autre de tant de félicitations, qu'il me fut impossible de placer un pauvre mot dans la conversation.

— Maintenant, mon vénérable, me dit mon beau-frère, aubergiste du Tilleul, maintenant vous allez nous aider à acheter l'hôtel du Rössli à Hechingen. Je retirerai trois mille florins de mon train de maison actuel, et avec deux mille que vous nous donnerez nous bouclerons l'affaire, ce qui nous permettra de mettre notre fils à l'école latine, pour en faire un ecclésiastique.

— Je répondis à mon beau-frère qu'il était dans l'erreur et que je n'avais rien gagné.

(La suite au prochain numéro.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.